

Congrès SNNA-FO

Octobre 2012 à Bordeaux

Résolutions générales

DGAC - Europe - FABEC

- Le SNNA-FO, fidèle à ses valeurs, défend un projet opérationnel, social, humain et indépendant de tout courant politique :
 - ✓ associant tous les personnels, titulaires et contractuels, dans un objectif commun de pérennisation et de développement de tous les services de la DGAC,
 - ✓ prenant en compte les évolutions liées aux exigences de sécurité et de la surveillance, au volume de trafic, à la qualité de service, à l'environnement et à la capacité ATM.
- Le SNNA-FO œuvre à garantir l'unité et l'avenir de l'ensemble des services de la DGAC au sein de la Fonction Publique de l'Etat et s'opposera à leur démantèlement.
- Dans la continuité de son action, le SNNA-FO agit au sein de la Fédération Européenne des Transports (ETF) et dans toutes les instances nationales et internationales, pour garantir les intérêts de tous les personnels. Le SNNA-FO vise à consolider l'unité de la DSNA au sein de la DGAC dans un FABEC coopératif.
- Le SNNA-FO dénonce la politique d'austérité appliquée à la DGAC et exige le retour à une gestion des effectifs permettant d'assurer l'ensemble de ses missions en vue de garantir et d'améliorer le haut niveau actuel de sécurité et de qualité.
- Le SNNA-FO poursuivra son action en matière d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail au travers des procédures et instances nouvellement créées sous son impulsion, pour prévenir et agir contre la souffrance au travail.





DSNA

Le SNNA-FO réaffirme les grands principes qui ont toujours motivé son action :

- le positionnement de la DSNA dans un FABEC Coopératif ;
- le maintien de la DSNA comme seul prestataire du service de contrôle pour l'ensemble du territoire français (métropole et outre-mer) ;
- le maintien, au sein de la DSNA, de la chaîne de sécurité constituée par les organismes de contrôle (ACC, APP, TWR, Vigie Trafic), le support technique (énergie-clim, maintenance, supervision et développement, ...), le support opérationnel (procédures, études, systèmes, environnement, information aéronautique, ...), le soutien logistique et le support administratif. Ces services, chacun pour ses compétences particulières, sont indispensables et complémentaires dans l'accomplissement de l'ensemble des missions de navigation aérienne ;
- FO défend la stature européenne du CESNAC, du SIA et de la DTI et s'oppose à l'externalisation et au recours à des prestataires privés.

Le SNNA-FO s'attachera à ce que l'organisation des espaces inférieurs aille dans le sens de l'amélioration de la sécurité et des services rendus et prenne en compte la réalité opérationnelle :

- la politique d'approche centrale ne doit pas être un prétexte à la fermeture des centres d'approche et des TWR ;
- la centralisation au niveau des sièges des SNA a montré ses limites et l'encadrement des aérodromes doit être reconnu et renforcé ;
- le métier des contrôleurs d'aérodrome doit évoluer vers le rendu du service de contrôle d'approche à l'échelle des aérodromes afin de maîtriser, d'organiser et d'accélérer l'écoulement du trafic IFR et VFR. C'est la réalité opérationnelle d'aujourd'hui qui doit être reconnue ;
- le SNNA-FO conteste le principe de qualifications croisées ou multiples et exige son abandon ;
- le SNNA-FO restera vigilant sur le maintien des missions assurées par les BRIA.

DSAC

L'action du SNNA-FO au sein de la DSAC est motivée par des principes fondamentaux :

- maintien de l'ensemble des missions exercées dans le cadre de la fonction publique d'Etat ;
- recrutements, effectifs et organisation territoriale adaptés à la bonne exécution des missions dans le cadre d'un service public de qualité ;
- amélioration constante et harmonisation des outils et des méthodes de travail.

Le SNNA-FO revendique :

- la mise en œuvre de la surveillance du FABEC dans le cadre du service public de l'Etat, sans externalisation, ni recours à des prestataires privés, selon des méthodes harmonisées en coopération avec les autorités de surveillance au sein du FABEC et dans le cadre d'un modèle coopératif ;
- la mise en adéquation permanente des moyens matériels, des disponibilités budgétaires et des ressources humaines pour assurer l'ensemble des missions de la DSAC telles qu'elles sont issues du cadre réglementaire national ou communautaire (UE , AESA) ;
- le suivi de la Licence de Surveillance qui doit devenir un modèle pragmatique et performant et être une référence pour l'AESA ;
- la reconnaissance des missions régaliennes ;





- la reconnaissance des missions liées à l'Environnement comme une activité de surveillance à part entière ;
- un développement rationnel et adapté des fonctions supports (ressources humaines et finances) indispensables au bon fonctionnement de tous les échelons (central et interrégionaux) de la DSAC ;
- un même niveau de reconnaissance des fonctions et des missions exercées quels que soient les services concernés, DSAC-IR ou délégations (reconnaissance des fonctions d'adjoints aux délégués, aspects fonctionnels et d'encadrement).

Statut - Formation - Métiers

- Le SNNA-FO continuera à défendre des avancées statutaires et la promotion interne dans tous les corps ;
- la diversité des fonctions, l'interactivité entre des services complémentaires, les passerelles et le recouvrement entre les corps doivent être développés et la mobilité des personnels, au sein de la DGAC, de l'ENAC et du BEA, doit être facilitée y compris pour les agents contractuels ;
- l'accès à la formation continue doit être reconnu et développé pour tous les agents dans le cadre des fonctions tenues mais également dans un but d'évolution professionnelle ou de promotion sociale interne ;
- pour répondre aux besoins de la construction européenne FO demande un accès élargi à la formation en langue anglaise ;
- les moyens humains et techniques doivent permettre d'atteindre les objectifs nationaux et internationaux. Les évolutions doivent garantir l'avenir des personnels et des services.

Indemnitaires - Retraite

- Le SNNA-FO exige l'amélioration du taux de remplacement du dernier salaire d'activité pour tous les personnels et propose la création d'un mécanisme d'allocation temporaire de complément retraite avec création d'un fonds spécifique garanti par l'Etat, au profit de tous les personnels de la DGAC ;
- le SNNA-FO exige la mise en place d'un nouveau régime indemnitaire intégrant un mécanisme de revalorisation ;
- le dispositif NBI doit être maintenu et amélioré.

Social

- Le SNNA-FO demande la mise en place d'un dispositif d'aide d'accès à une mutuelle, d'aide à la dépendance et d'aide en cas de longue maladie ;
- le SNNA-FO sera vigilant sur le respect des recrutements et à l'aménagement des postes de travail des travailleurs handicapés qui ont toute leur place au sein de la DGAC ;
- en cas d'inaptitude médicale à un emploi à normes, la protection sociale et la gestion du reclassement doivent être améliorées ;
- le SNNA-FO demande la suppression du jour de carence pour maladie.

Motion adoptée à l'unanimité le 18 octobre 2012.

